

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 30 AVRIL 2014 à 20 H

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), Mme Jeanine BERTHELOT, M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, M. Gérard CUROT, Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER, M. Eric PIESVAUX et M. Maxime SAGETTE.

Absents excusés : M. Eric PIESVAUX (procuration à M. Milloir)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, les comptes administratifs présentés par Monsieur le Maire et se décomposant de la manière suivante :

Budget principal

La section de fonctionnement présente un excédent de	451.129,53 €
La section d'investissement présente un excédent de	76.442,99 €
Soit un excédent global de	527.572,52 €

Budgets annexes

Distribution d'eau potable

La section de fonctionnement présente un excédent de	57.304,21 €
La section d'investissement présente un excédent de	223.339,39 €
Soit un excédent global de	280.643,60 €

Assainissement

La section de fonctionnement présente un excédent de	115.003,62 €
La section d'investissement présente un déficit de	213.406,82 €
Soit un déficit global de	98.403,20 €

2. BUDGET PRIMITIF 2014 (BUDGET COMMUNAL)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	1.131.444,52 €	Excédent antérieur reporté	387.972,52 €
Charges de personnel	490.400,00 €	Atténuation de charges	20.000,00 €
Atténuation de produits	3.000,00 €	Produits des services	54.440,00 €
Virement à la sect° d'investissement	110.500,00 €	Impôts et taxes	1.015.631,00 €
Opérations d'ordre entre section	17.000,00 €	Dotations et participations	497.774,00 €
Autres charges de gestion courante	214.573,00 €	Autres produits de gestion courante	20.000,00 €
Charges financières	30.500,00 €	Produits financiers	100,00 €
Charges exceptionnelles	1.000,00 €	Produits exceptionnels	2.500,00 €
Total des dépenses	1.998.417,52 €	Total des recettes	1.998.417,52 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2013, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 451.129,53 € décide d'affecter 110.500,00 € du résultat de fonctionnement 2013 à la section d'investissement du budget primitif 2014.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Capital des emprunts	110.500,00 €	Excédent d'investissement	76.442,99 €
Restitution TLE	2.000,00 €	Emprunt	1.020.000,00 €
Aménagement terrain bassin	30.000,00 €	Taxe locale d'équipement	10.000,00 €
Travaux voirie 2014	370.000,00 €	FCTVA	75.000,00 €
Etude plan accessibilité	3.700,00 €	Subventions Europe (terrain de foot)	110.000,00 €
Aménagement centre bourg	28.000,00 €	Subventions Etat et établissements nationaux	
Travaux de bâtiments communaux		Fédération de foot	59.400,00 €
<i>Bâtiment services techniques</i>	976.300,00 €	Notre Dame Trouvée	100.000,00 €
<i>Notre Dame Trouvée</i>	200.000,00 €	DETR Bât Services Techniques	240.000,00 €
<i>Maison de santé</i>	200.000,00 €	DETR Tennis couvert	60.000,00 €
<i>WC publics</i>	60.000,00 €	Fédération de Tennis	12.000,00 €
<i>Tennis couvert</i>	315.000,00 €	DETR Aire de jeux	14.000,00 €
Matériel - Mobilier - Informatique		Subventions Région	
<i>Informatique</i>	12.000,00 €	Tennis couvert	50.000,00 €
<i>Matériel mobilier scolaire</i>	10.000,00 €	Subventions département	
<i>Tondeuse</i>	26.000,00 €	Maison de santé	200.000,00 €
		Travaux de voirie	34.000,00 €
		Subventions département 2014	
		Tennis couvert	72.000,00 €
		Travaux de voirie	20.000,00 €
		Prélèvement sur fonctionnement	110.500,00 €
		Excédent de fonctionnement reporté	63.157,01 €
		Amortissement trx SICECO 2009 à 2012	17.000,00 €
Total des dépenses	2.343.500,00 €	Total des recettes	2.343.500,00 €

TAXES LOCALES DIRECTES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir comme suit, le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2014 :

- Taxe d'habitation 16,23 %
- Taxe foncière (bâti) 26,26 %
- Taxe foncière (non bâti) 46,89 %
- CFE 15,80 %

3. SUBVENTIONS 2014

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dossiers de demande de subventions présentées par les associations, vote à l'unanimité des membres présents (19 voix) les subventions suivantes aux diverses associations.

Associations à caractère social		Associations culturelles	
Centre Social du canton de Pouilly	12.000 €	A.D.A.M. (Asso. Dvt Action Musicale)	10.500,00 €
A.D.M.R.	600 €	Harmonie	4.600,00 €
Amicale donneurs de sang	460 €	Groupe Vocal Divertimento	460,00 €
Maisons de parents en Bourgogne	460 €	AlternArtAuxois Production	400,00 €
Amicale Foyer logement « les Myosotis »	400 €	Comité jumelage Pouilly-Lenningen	500,00 €
Téléthon	500 €	Comité jumelage exceptionnel)	1.023,60 €
J.A.L.M.A.V.	400 €	Association Cinéma	2.000,00 €
Restos du cœur	400 €	Amis de la bibliothèque	250,00 €
Secours catholique	160 €	Rallye Val d'Auxois	150,00 €
Secours populaire	160 €	Généalogie	150,00 €
Croix rouge	160 €	Associations sportives et de loisirs	
Souvenir Français	160 €	Aéroclub (ailes Pouilly/Maconge)	400 €
Arc en ciel pollien (Arcades)	400 €	A.S.P. Football	3.000 €
Ligue bourguignonne contre le cancer	200 €	A.S.P. Basket	700 €
S.O.S. Village d'enfants	100 €	Judo Club	3.000 €
Journée nationale des aveugles	50 €	Société de pêche	500 €
Journée nationale des paralysés	50 €	Société de pétanque	160 €
Vie scolaire Formation		Tennis club	400 €
Ecole G. Virely (classes dépayées)	4.515,00 €	Tennis de table	800 €
Ecole G. Virely (transport piscine)	1.559,22 €	V.C.P.A. (Vélo Club)	800 €
Ecole G. Virely (coop. scolaire)	610 €	Vital'Gym	300 €
Coop. Scolaire maternelle	610 €	Volley Club	300 €
Coop. maternelle (classes dépayées)	700 €	C.V.P.A. (Voile)	1.000 €
Association sportive du collège	3.500 €	Association Arc Auxois	300 €
OGEC (Ecole Notre Dame)	10.000 €	Autres associations	
C.F.A. La Noue	490 €	Comice agricole	183 €
CIFA Mercurey	100 €	Office de tourisme	5.000 €
A BTP Autun	50 €	UCIA (journées ciales si réalisation)	2.000 €
		Les Amis de Velard	400 €
		Les Amis des Bêtes	700 €
		Passé Montagnes	150 €
		La Ronde de l'Auxois	100 €
		Le panier pollien	100 €
		Amitié franco-Ethiopienne	200 €
		SCOD « Courir pour la Paix »	500 €
		Comité Parrainage concours nal de la Résistance	100 €
Un budget de 6.879,18 € est gardé en réserve			

4. BUDGET PRIMITIF 2014 (BUDGETS ANNEXES)

▪ Distribution d'eau potable

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 107.254,21 €
La section d'investissement est équilibrée à la somme de 738.839,29 €

▪ Assainissement

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 191.824,62 €
La section d'investissement est équilibrée à la somme de 965.013,00 €

ASSAINISSEMENT – SURTAXE COMMUNALE ANNEE 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir comme suit la surtaxe communale assainissement pour 2014 :

• Part fixe : par an	20,00€
• Consommation : par m ³	0,79 €
• Fonds financier de renouvellement : par m ³	0,0154 €

EAU – SURTAXE COMMUNALE 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir comme suit la surtaxe communale eau pour 2014 :

• Part fixe : par an	25,92€
• Consommation : par m ³	0,4445 €
• Fonds financier de renouvellement : par m ³	0,0366 €

REDEVANCE FRANCE TELECOM - ANNEE 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit la redevance due par France Telecom pour l'occupation du domaine public :

Redevance due au 01/01/2014 (patrimoine au 31/12/2013)

* km artère aérienne :	19,168 km à 53,87€/km	1.032,58 €
* km artère sous-sol :	38,024 km à 40,40€/km	1.536,47 €
* emprise au sol :	5,10 m ² à 26,94€/m ²	137,34 €

		2.706,09 €

5. AFFAIRES DIVERSES

- Cinéma

Le samedi 26 juillet aura lieu une séance de cinéma plein air, séance offerte par la commune.

Tous les conseillers disponibles sont invités à participer pour l'installation du matériel et des chaises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.